



Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous vous l'avions indiqué lors de notre précédente communication, **Stéphane Augé** et **Vincent Vanneufville**, représentants et élus **Force Ouvrière**, se sont rendus à La Rochelle pour l'ouverture des Assises de la Mer.

Lors de ces deux jours de conférence, plusieurs problématiques et sujets doivent être débattus, dont celui qui nous préoccupe le plus : **le dumping social**.

Comme vous le savez, cette concurrence déloyale participe à la mise en place de tarifications *low-cost* sur le transmanche et risque de mettre en péril les emplois au sein des sociétés et compagnies transmanche qui, elles, respectent les règles salariales notamment le tunnel sous la Manche avec ses activités de navettes.

Des lois et des réglementations maritimes encadrent les rémunérations des marins à bord. Malheureusement, l'État français ne se donne pas les moyens d'appliquer et de faire respecter ces règles.

Au-delà des rémunérations minimales applicables et obligatoires, ces dispositions doivent également instaurer un temps de congé équivalent à **15 jours à terre pour 15 jours en mer**, ce temps à terre devant être rémunéré.

Aujourd'hui, les marins provenant de pays émergents continuent à exercer à bord des navires pendant plusieurs mois. De ce fait, ils deviennent deux fois plus « rentables » qu'un marin français ou européen ! Vous l'aurez bien compris, cela crée une concurrence déloyale, un non-respect des règles européennes, mais surtout un gain sur la masse salariale qui alimente une guerre des prix sur le transmanche dont Eurotunnel fait les frais !

À terme, une vraie menace pèse sur les emplois. **Brittany Ferries** en est également consciente : son président, **Jean-Marc Roué**, mène ce combat aux côtés d'**Eurotunnel**. Nous l'avons d'ailleurs rencontré à plusieurs reprises afin de mutualiser nos forces sur cet épineux dossier. Comme nous, il est conscient des menaces qui pèsent sur l'équilibre financier et les emplois sur le transmanche. Conscients des risques pour l'emploi et afin de préserver notre modèle économique, vos représentants et élus **Force Ouvrière** n'ont eu de cesse de rencontrer les élus locaux et nationaux de tous bords (ministres, députés, maires, conseillers régionaux et départementaux, hauts fonctionnaires de l'État, etc.) afin de les sensibiliser au dumping social.

Ce mardi 4 novembre, à la suite de plusieurs contacts, **Vincent Vanneufville** et **Stéphane Augé** ont pu rencontrer le Président de la République, **Emmanuel Macron**, afin de l'informer et de le sensibiliser sur les risques et l'impact du dumping social sur nos emplois chez Eurotunnel. Ils ont également rencontré la nouvelle ministre déléguée à la Mer, **Madame Catherine Chabaud**.

Yann Leriche, Directeur général de notre groupe, est également intervenu lors de ces Assises et, sans aucune ambiguïté, il a dénoncé les lacunes de l'administration française à exercer les contrôles prévus par la loi.

Cette sensibilisation des pouvoirs publics sur les risques du dumping social s'est donc exercée au plus haut niveau de l'État. Cette rencontre avec le Président de la République est le fruit de la détermination et de la volonté de **Force Ouvrière Eurotunnel** à combattre le dumping social sous toutes ses formes !

Nous avons, de la même façon, obtenu et gagné le combat du *Duty Free* il y a quelques années.

Vous pouvez compter sur la volonté de **Force Ouvrière**, première force syndicale à défendre vos emplois, mais également vos rémunérations !

Le dumping social ne passera pas chez Eurotunnel !

Soyons tous mobilisés !

Vos élus et représentants Force Ouvrière



Directeur Des
Affaires Maritimes



Jean-Marc Roué

